

**SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**

L' an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 6 décembre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 24 présents à la séance,

PRESENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, M. Vincent DECOUX (à partir du point n°5), M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX (à partir du point n°3), M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD (à partir du point n°12), Mme Muriel COHEN, M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY (à partir du point n°6), M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Thierno-B NDIAYE (à partir du point n°3), M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER (jusqu'au point n°10), M. Luai JAFF (jusqu'au point n°11), M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE, M. Frédéric PUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Emilie BOZIO-MADE donne procuration à Mme Pascale PARPEX (à partir du point n°3), M. Vincent DECOUX donne procuration à M. Franck-Eric MOREL (jusqu'au point n°4), Mme Assunta MESMIN donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN (jusqu'au point n°11), Mme Nadia IDORANE donne procuration à M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Catherine CANDELIER donne procuration à M. Frédéric PUZIN (à partir du point n°11), M. Luai JAFF donne procuration à Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ (à partir du point n°12)

ETAIT EXCUSE :

M. Philippe HAZARD

ETAIENT ABSENTS :

Mme Emilie BOZIO-MADE (jusqu'au point n°2), Mme Pascale PARPEX, (jusqu'au point n°2), Mme Chloé DUCHAUSSOY (jusqu'au point n°5), Mme Marlène DA SILVA, M. Thierno-B NDIAYE (jusqu'au point n°2), Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76
92311 Sèvres Cedex
☎ 01 41 14 10 10
☎ 01 75 19 41 20

✉ mairie@ville-sevres.fr
🌐 www.sevres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

1. Délibération n°2024/068 : Attribution d'une subvention communale exceptionnelle en faveur des habitants de Mayotte.

ADOPTÉ à l'unanimité

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024

ADOPTÉ à l'unanimité

M. MORON ne prend pas part au vote

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

3. Délibération n°2024/069 : Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Approbation des avenants aux conventions signées avec la Caisse d'Allocations Familiales.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Délibération n°2024/070 : Accueils de Loisirs Sans Hébergement - Approbation des avenants aux conventions "périscolaires", "extrascolaires" et "accueil adolescent" signées avec la Caisse d'Allocations Familiales.

ADOPTÉ à l'unanimité

5. Délibération n°2024/071 : Renouvellement de la labellisation de l'Esc@le en Structure Information Jeunesse.

ADOPTÉ à l'unanimité

M. PARDOUX ne prend pas part au vote

SUBVENTIONS, AFFAIRES FINANCIÈRES

6. Délibération n°2024/072 : Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville 2022-2024.

ADOPTÉ à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
M. PUZIN**

M. PARDOUX ne prend pas part au vote

7. Délibération n°2024/073 : Budget communal - Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024

ADOPTÉ à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
M. PUZIN**

1 abstention : M. MORON

M. PARDOUX ne prend pas part au vote

8. Délibération n°2024/074 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses réelles d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

ADOPTÉ à la majorité

**3 votes contre : Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. PUZIN**

**2 abstentions : M. DUPLEX
M. JAFF**

M. PARDOUX ne prend pas part au vote

9. Délibération n°2024/075 : Versement d'acompte sur les subventions 2025 aux établissements publics locaux et à certaines associations

ADOPTÉ à l'unanimité

M. PARDOUX ne prend pas part au vote

10. Délibération n°2024/076 : Attribution d'une subvention complémentaire au SEL

ADOPTÉ à l'unanimité

11. Délibération n°2024/077 : Actualisation de différents tarifs pour l'année 2025

ADOPTÉ à l'unanimité

AFFAIRES SOCIALES

12. Délibération n°2024/078 : Présentation du rapport social 2023

PRIS ACTE

AFFAIRES DOMANIALES

13. Délibération n°2024/079 : Acquisition par la Ville de deux parcelles de terrain situées 25 bis et 27 rue de la Garenne à Sèvres

ADOPTÉ à l'unanimité

14. Délibération n°2024/080 : Régularisation cadastrale de diverses parcelles, transfert de propriété et classement dans le domaine public communal.

ADOPTÉ à l'unanimité

COMMERCE

15. Délibération n°2024/081 : Service public d'exploitation des marchés forains d'approvisionnement Saint-Romain - Révision des droits de place et de la redevance versée par le concessionnaire.

ADOPTÉ à l'unanimité

1 abstention : M. DUPLEX

16. Délibération n°2024/082 : Avis relatif aux dérogations du repos dominical pour les établissements de commerce de détail pour l'année 2025

ADOPTÉ à la majorité

4 votes contre : M. DUPLEX

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ

Mme CANDELIER (pouvoir à M. PUZIN)

M. PUZIN

ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES

17. Délibération n°2024/083 : Rapport annuel d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

PRIS ACTE

18. Délibération n°2024/084 : Rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)

PRIS ACTE

19. Délibération n°2024/085 : Rapports des délégués de service public à l'autorité déléguée pour 2022 et 2023 et activité de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en 2024.

PRIS ACTE

20. Délibération n°2024/086 : Modification du tableau des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers.

ADOPTÉ à la majorité

1 vote contre : M. MORON

M. DUPLEX, Mme de LONGEVIALLE-MOULAI, Mme CANDELIER (pouvoir à M. PUZIN), M. JAFF (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAI), M. PUZIN ne prennent pas part au vote

21. Délibération n°2024/087 : Personnel communal - Rémunération des agents recenseurs participant aux opérations de recensement de la population.

ADOPTÉ à l'unanimité

22. Délibération n°2024/088 : Personnel communal - Convention de mise à disposition d'un agent municipal de la Ville de Sèvres auprès de l'Établissement public de coopération culturelle Sèvres Espace Loisirs.

ADOPTÉ à l'unanimité

23. Délibération n°2024/089 : Personnel communal - Refonte du régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale.

ADOPTÉ à l'unanimité

24. **Délibération n°2024/090 :** Personnel communal - Intégration de l'indemnité des régisseurs au sein du Régime indemnitaire dit RIFSEEP.

ADOPTÉ à l'unanimité

25. **Délibération n°2024/091 :** Personnel communal – Mise en œuvre d'un bonus « attractivité » indemnitaire au bénéfice des agents de la Petite enfance.

ADOPTÉ à l'unanimité

26. **Délibération n°2024/092 :** Personnel communal - Créations et suppressions d'emplois.

ADOPTÉ à l'unanimité

27. Compte-rendu de la délégation au Maire

PRIS ACTE

La séance est levée le 19 décembre 2024 à 20 heures 25.



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine